

Conférences - Bulletin d'Inscription

Bulletin à retourner : Par mail : ODahbi@advbe.com | Par courrier : advanced business events – M. DAHBI

10 Rue de la Rochefoucauld – CS 50300
92513 Boulogne Billancourt Cedex

Contactez-nous : M. DAHBI : +33 (0)1 41 86 49 37

Participant (un bulletin par personne)

• Mme • Mlle • M. Prénom : • NOM :
• Société : • Fonction :
• Adresse :
• Code postal : • Ville : • Pays :
• Tél. direct : • E-mail :

Formules conférences

- ☐ Je m'inscris à **½ journée** (sans déjeuner) : **200 € HT** (240 € TTC) / pers.*
☐ Je m'inscris à **1 journée** (déjeuner inclus) : **350 € HT** (420 € TTC) / pers.*
☐ Je m'inscris aux **2 journées** (déjeuners inclus) : **450 € HT** (540 € TTC) / pers.*

*TVA à 20% au 01/01/2014

Sélectionnez votre présence sur place :

	Mercredi 25 novembre 2026	Jeudi 26 novembre 2026
Matin	☐	☐
Déjeuner(s) (option 1 ou 2 journées)	☐	☐
Après-midi (+ cocktail le 25/11 - 18h30)	☐	☐

Facturation (si adresse différente du participant)

• Société :
• Mme • M. Prénom : • Nom :
• Fonction :
• Adresse :
• Code postal : • Ville : • Pays :
• Tél. direct : • E-mail :
• N° SIRET : N° TVA : • Code NAF :

Règlement :

(A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

• Par chèque : € TTC à l'ordre d'abe
• Par virement (en mentionnant le nom du participant)
Banque: BNP PARIBAS PARIS-CENTRE AFFAIRES
8-10 avenue Ledru Rollin - 75012 Paris, France
IBAN : FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736
Swift : BNPAFRPPXXX

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et de
[la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles.](#)

Date :

Signature + Cachet de l'entreprise :

Conditions Générales de Ventes

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 10 octobre 2026 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 150 euros retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la convention et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 5. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations. Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.